

Communiqué de presse

Aménagement cyclable à l'extrémité du pont Charles de Gaulle

Le conseil général de Loir-et-Cher entreprend des travaux pour sécuriser la piste cyclable, située en rive gauche de la Loire, à l'extrémité du pont Charles-de-Gaulle, à Vineuil. L'objectif de ces travaux est de faciliter les déplacements à vélo entre Vineuil et Blois par l'intermédiaire du pont Charles-de-Gaulle, en les rendant plus sûrs. C'est pourquoi une section de 50 mètres de piste cyclable bidirectionnelle va être construite à cet endroit.

La piste cyclable sera large de 3 m. Pour la sécuriser, une glissière en béton sera construite au bord des voies de circulation jusqu'à la glissière métallique existante.

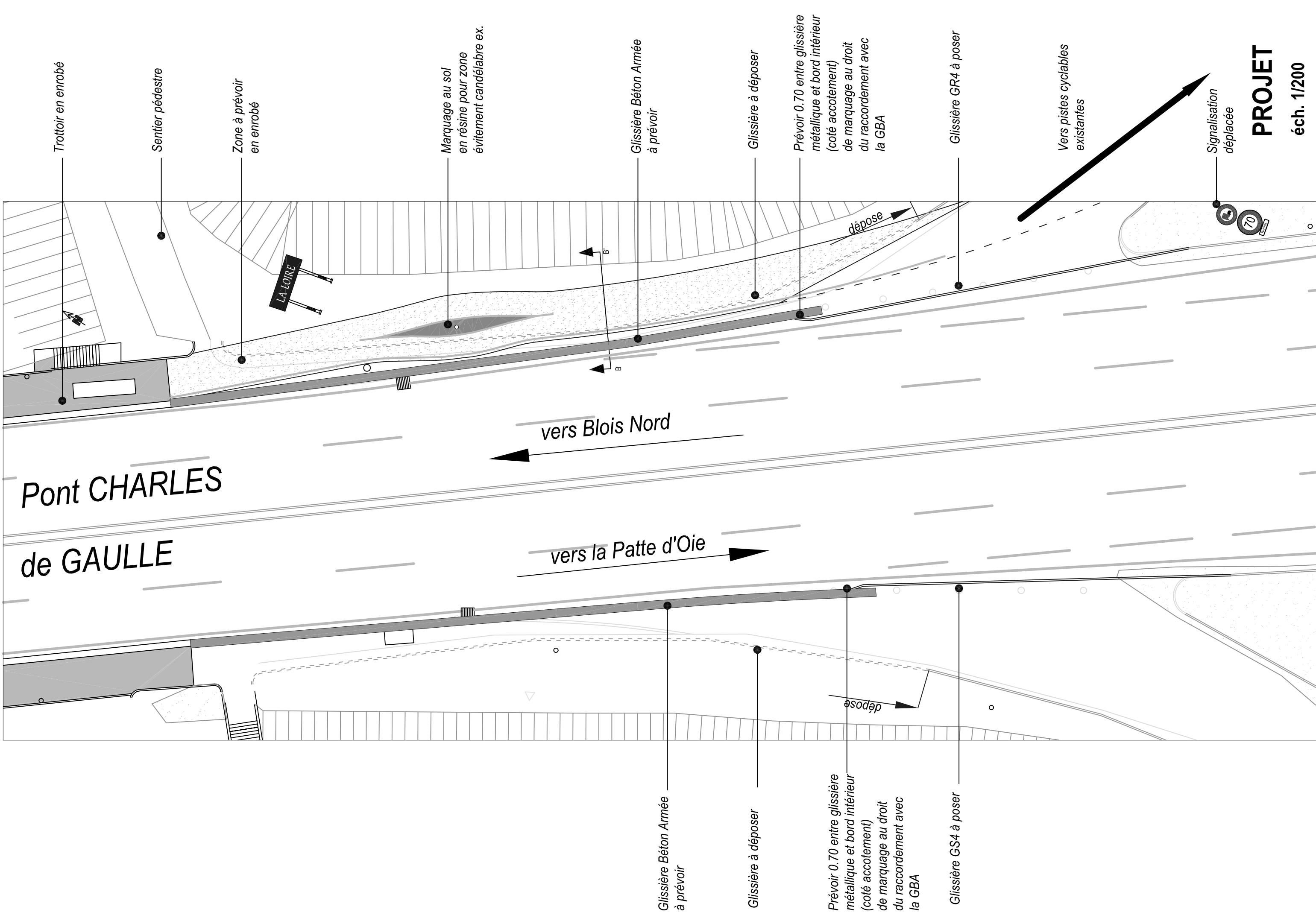
Côté *aval* du pont Charles-de-Gaulle, en rive gauche de la Loire, le conseil général souhaite également sécuriser le déplacement des piétons. Une glissière en béton y sera installée.

→ Ces travaux démarrent dès le 11 décembre 2007 et dureront, selon les conditions climatiques, jusqu'à la fin du mois.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr



Pont CHARLES
de GAULLE

vers Blois Nord

vers la Patte d'Oie

Vers pistes cyclables
existantes

Signalisation
déplacée

PROJET

éch. 1/200

Trottoir en enrobé

Sentier pédestre

Zone à prévoir
en enrobé

Marquage au sol
en résine pour zone
évitement canotable ex.

Glissière Béton Armée
à prévoir

Glissière à déposer

Prévoir 0.70 entre glissière
métallique et bord intérieur
(coté accotement)
de marquage au droit
du raccordement avec
la GBA

Glissière GR4 à poser

Glissière Béton Armée
à prévoir

Glissière à déposer

Prévoir 0.70 entre glissière
métallique et bord intérieur
(coté accotement)
de marquage au droit
du raccordement avec
la GBA

Glissière GS4 à poser

LA LOIRE

70